

Questions orales

Pour ce qui est de sa question précise, je puis assurer au député qu'il se poursuit à l'heure actuelle des pourparlers au niveau des ministres. Ces derniers s'emploient à trouver une solution au problème, à la suite des instances qui leur ont été présentées par une coalition du milieu céréalier. Je suis persuadé que la résolution saura convenir au député et à tous nos collègues à la Chambre.

● (1440)

ON DEMANDE AU GOUVERNEMENT D'AGIR

M. Maurice Foster (Algoma): Monsieur le Président, le secrétaire parlementaire pourrait-il confirmer que, selon un rapport secret détenu par le gouvernement, plus de 1 150 travailleurs seront mis à pied d'ici un an? Quelle mesure précise le gouvernement entend-il prendre pour rendre justice au port de Thunder Bay et pour conserver un nombre raisonnable de ces emplois?

Par exemple, le premier ministre a promis, il y a quelques mois, de déboursier 164 millions de dollars au cours de l'élection partielle de Lac-Saint-Jean. Prendra-t-on des mesures précises pour maintenir le port de Thunder Bay en exploitation et pour conserver les emplois?

M. Blaine A. Thacker (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): Monsieur le Président, bien des secteurs de notre population se sont trouvés en difficulté ces quatre dernières années et le gouvernement fédéral ne les a jamais laissés tomber. Il saura faire le nécessaire encore une fois.

LES TRAVAILLEURS MIS À PIED—LES MESURES ENVISAGÉES PAR LE GOUVERNEMENT

M. Iain Angus (Thunder Bay—Atikokan): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre de l'Emploi et de l'Immigration et porte sur les répercussions dévastatrices de la politique du gouvernement pour le port de Thunder Bay ainsi que pour les marins et les manutentionnaires de grain de tout le réseau de l'Est. La ministre est l'un des membres du Cabinet qui ont étudié les mesures correctrices à prendre à court et à long terme. Je me demande si elle est prête à informer les gens qui ont déjà été mis à pied et ceux qui sont sur le point de l'être des mesures particulières que le gouvernement du Canada va prendre pour protéger leurs intérêts.

L'hon. Barbara McDougall (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, à l'instar de mon collègue, nous reconnaissons les difficultés de cette région et nous y sommes sensibles. Le Service d'aide à l'adaptation de l'industrie a travaillé de concert avec des groupements de Thunder Bay. Il continuera de le faire et nous essaierons d'en arriver à des solutions appropriées, mais il faudra y mettre le temps.

LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Iain Angus (Thunder Bay—Atikokan): Monsieur le Président, à mesure que le temps passe, le nombre des employés mis à pied ne cesse d'augmenter. Les membres de leurs familles se demandent ce qu'il adviendra d'eux. Y a-t-il

quelqu'un qui pourrait au moins nous dire quand le gouvernement sera en mesure d'annoncer le plan d'action qu'il a pu élaborer à cet égard? Il y travaille depuis au moins six semaines et il sait depuis trois ans que le problème allait se poser. Quand fera-t-on quelque chose pour ces travailleurs?

L'hon. Barbara McDougall (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, les personnes les plus compétentes en la matière et qui y consacrent le plus d'efforts, à part mon propre ministère, sont le ministre du Travail et le ministre d'État chargé des Céréales. Ceux-ci s'emploient à trouver des solutions avec l'aide de leurs collègues et nous présenterons un plan d'action dès que possible. Nous pouvons compter sur la collaboration de divers groupes et services.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS—ON DEMANDE LE TENUE D'ÉLECTIONS GÉNÉRALES

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg—Fort Garry): Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre. Le premier ministre aurait déclaré au cours d'une entrevue qu'il a accordée au *Devoir* en fin de semaine que la ratification de l'Accord canado-américain de libre-échange pourrait être reportée au-delà de la date limite du 1^{er} janvier. En fait, il lui serait égal que le projet de loi sur la mise en oeuvre de cet Accord soit examiné au-delà de cette date.

Puisque le premier ministre ne s'inquiète nullement, qu'il est disposé à retarder la ratification du projet de loi, et qu'une vaste majorité de Canadiens souhaite que des élections aient lieu avant que la ratification, le vice-premier ministre peut-il nous donner aujourd'hui l'assurance que le gouvernement va déclencher des élections avant que l'Accord de libre-échange ne soit ratifié de sorte que les Canadiens puissent se prévaloir de leur droit d'appuyer ou de rejeter ce terrible accord?

L'hon. John C. Crosbie (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, nous allons de l'avant avec notre projet de loi sur l'Accord de libre-échange. Il n'a pas encore franchi l'étape de la troisième lecture à la Chambre des communes. Lorsqu'il l'aura franchie, il sera envoyé au Sénat. Ce sera alors au tour des sénateurs de jouer. Forment-ils vraiment la Chambre du deuxième examen approfondi ou est-ce que sa majorité libérale se compose de simples automates qui obéissent au doigt et à l'oeil au parti libéral?

Autrement dit, notre pays est-il gouverné par les libéraux, qu'ils soient élus ou non, parce qu'ils forment la majorité au Sénat? C'est ce qu'il sera intéressant de constater, et c'est ce que les Canadiens auront peut-être à décider cette année ou l'an prochain.